

////////////////////

INSTRUCTIONS & INFORMATIONS POUR LES CANDIDATURES 2022 FISA spécialité GEII

PIECES A JOINDRE ///////////////

DOSSIER A RETOURNER COMPLET AVANT LE 15 JUIN 2022

par courrier électronique à : ensgti.scol@univ-pau.fr (dans un seul fichier PDF de moins de 20 MO).

Le dossier devra contenir les éléments suivants :

- La fiche de candidature FISA (page 3) datée et signée
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Le relevé de notes du baccalauréat
- Les relevés des notes obtenues au cours du cursus post Bac*
- Le classement du candidat et l'effectif de la promotion des 2 ou 3 dernières années de formation
- L'avis de l'Equipe Pédagogique de la formation en cours sur la poursuite des études et votre capacité à suivre une formation d'ingénieur.
Nb : les avis de poursuite d'études peuvent également être envoyés directement par votre établissement par email à : ensgti.scol@univ-pau.fr
- La photocopie des diplômes du Bac et post Bac éventuels
- Le diplôme pris en compte pour l'admission, ou à défaut une attestation provisoire de réussite*
- La photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport
- Tout document complémentaire (lettre de recommandation...)

* Toute pièce manquante devra être par la suite envoyée par mail à ensgti.scol@univ-pau.fr (avant le 15 juin 2022).

RECRUTEMENT



Calendrier 2022-2023 de la phase de dépôt de candidatures :

- **Ouverture des candidatures : 31/01/2022**
- **Fermeture des candidatures : 15/06/2022**

Calendrier de pré-sélection 2022-2023 :

- **Commissions d'admissibilité : 18/03, 15/04, 13/05 et 17/06/2022**
- **Entretiens oraux d'admission : 25/03, 22/04, 20/05 et 24/06/2022**

DATES IMPORTANTES :

Période de réception des dossiers de candidature : **Du 31 janvier au 15 juin 2022**

par courrier électronique à l'adresse : ensgti.scol@univ-pau.fr

Les résultats du jury d'admissibilité (suite à une première sélection sur dossier) seront communiqués aux candidats entre le **18 mars et le 17 juin 2022**.

Les entretiens oraux de motivation se dérouleront entre le **25 mars et le 24 juin 2022**.

Les réponses relatives à l'admissibilité finale du candidat seront transmises aux candidats entre le **26 mars et le 25 juin 2022**.

Vous serez informés des résultats par email. Aucune information ne sera communiquée par téléphone.

ADMISSION FINALE



- **Après avoir été déclaré admissible selon le processus ci-dessus, il vous faudra signer un contrat d'apprentissage de 3 ans en cohérence avec les objectifs de la formation, avec une entreprise ou un organisme public, au plus tard 3 mois après le début de la formation.**
- **Il est impératif d'être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage.**

Contacts ENSGTI pour toute information complémentaire :

Tél : 05 59 40 79 78 / 05 59 40 78 00

email : ensgti.scol@univ-pau.fr

Protection des données personnelles

Conformément au « RGPD » (Règlement Général de Protection des Données : UE 2016/679 du 27 avril 2016), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Dans le cadre de sa mission de service public, l'ENSGTI représentée par son directeur Jean-Michel RENEAUME, recueille des données personnelles vous concernant afin de gérer votre préinscription puis votre inscription à l'établissement et d'assurer les gestions administrative et pédagogique de votre scolarité.

Vos données personnelles permettront :

- de réaliser des requêtes ou des éditions à des fins de pilotage administratif et pédagogique;
- une remontée d'informations à des fins de statistiques et de répartition des moyens vers l'administration centrale du ministère chargé de l'Enseignement supérieur ;
- la réalisation d'enquêtes sur les conditions de vie des étudiants conformément aux textes législatifs et réglementaires existants ;
- la mise à disposition d'informations vous permettant d'accéder aux services aux étudiants.

Vos données enregistrées :

- Identité : nom, prénom, INE, date de naissance, pays, baccalauréat
- Adresses
- Catégories socio-professionnelle de l'étudiant et de ses parents
- Aides financières
- Echange international
- Inscription aux étapes
- Dernier diplôme obtenu
- Couverture sociale, responsabilité civile
- Les pièces justificatives dépendent de la formation suivie : cv, lettre de motivation, relevés de notes, copie du diplôme, attestation d'activité, ...
- Les données de connexion sont conservées afin d'attester de la connexion du candidat en cas de recours ou contestation.

Destinataires des données :

- Les équipes administratives et équipes pédagogiques
- Des organismes de sécurité sociale et des mutuelles étudiantes
- L'observatoire de la vie étudiante
- Les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires
- Le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)
- Les directions des relations internationales
- Le service de la médecine préventive

Durée de conservation des données :

- 2 ans pour les candidatures d'admissions
- 50 ans pour le suivi des cursus des étudiants (Apogée)

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service communication de l'ENSGTI : communication.ensgti@univ-pau.fr, en faisant copie de la demande à la déléguée à la protection des données de l'université de Pau et des pays de l'Adour dpo@univ-pau.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif d'inscription n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.